

ARPENTER
EXPÉRIMENTER
METTRE EN OEUVRE

LA BIODIVERSITÉ +

Les
—
c|a.u.e
d'Île-de-France

En 2017, les CAUE d'Île-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt - AMI - porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et l'Association des Régions de France. Les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter les continuités écologiques sur une dizaine de parcours. Leur travail a donné lieu à la réalisation de 10 carnets de territoire restituant les échanges et un film documentaire intitulé «la biodiversité : un bien commun», réalisé par Perrine Michon.

En 2019, grâce à un financement de la DRIEE, les CAUE d'Île-de-France poursuivent leur démarche dans le cadre de l'évaluation du Schéma Régional de Cohérence Écologique - SRCE - en partenariat avec l'ARB-IDF, l'AEV-IDF et de nombreuses collectivités et institutions. À partir d'arpentages de terrain, ils ont invité les participants à se questionner autour des valeurs associées à la biodiversité. Le travail sur les valeurs est le fondement de la démarche, pour lequel les CAUE ont été accompagnés par Carine Dartiguepeyrou. Ainsi, les participants ont pu débattre sur la biodiversité, l'écologie, les biens communs et leur articulation avec les processus de projet, les contraintes réglementaires et opérationnelles.

Ces cartes présentent les valeurs les plus citées par les participants ainsi qu'une reformulation des définitions récoltées.

BIEN COMMUN



VALEUR PHILOSOPHIQUE

BIEN COMMUN

- **Définition commune**

C'est un bien précieux qui appartient à tous, à personne, à tout le monde, en partage.

C'est un patrimoine commun, dans ses dimensions culturelles et sociales.

Il nous concerne tous, nous rassemble tous, et est utile à tous.

Il échappe aux cloisonnements.

- **Positionnement**

La biodiversité englobe notre cadre de vie.

Elle doit être vue et vécue comme un bien commun.

C'est un écosystème dont l'homme fait partie, au même titre que la faune et la flore.

La biodiversité et les écosystèmes sont des ensembles d'interrelations complexes et évolutives.

Cela engage notre responsabilité de soigner et faire fructifier ce bien pour les générations futures.

- **Objectif**

Il faut le préserver, le protéger et le respecter.

- **Valeurs liées**

ÉQUILIBRE

DIVERSITÉ

RÉSILIENCE

RESPONSABILITÉ



VALEUR PHILOSOPHIQUE

RESPONSABILITÉ

- **Définition commune**

La responsabilité est collective et individuelle, ainsi que politique pour l'intérêt collectif.

- **Positionnement**

C'est une prise de conscience : devant le constat d'une urgence vis-à-vis du changement climatique qui a un impact sur le vivant et la planète.

La biodiversité pousse à prendre conscience d'une responsabilité envers les générations futures, mais aussi à prendre conscience des conséquences et des impacts de nos comportements et de nos choix, et de la nécessité de les prioriser.

- **Valeurs liées**

SURVIE

ÉCOLOGIE

RESPECT

DIALOGUE



VALEUR MOYEN

DIALOGUE

- **Définition commune**

Le dialogue c'est se comprendre, s'écouter, se respecter, pour la bonne compréhension des intérêts et des enjeux de chacun.

- **Positionnement**

Le dialogue est indispensable pour intégrer des visions et des approches différentes et pour trouver un équilibre entre les différents intérêts et les différents acteurs.

- **Objectifs**

Le dialogue répond au besoin de compréhension et d'acculturation pour collaborer et pour aller plus loin.

Il peut être un vecteur d'information.

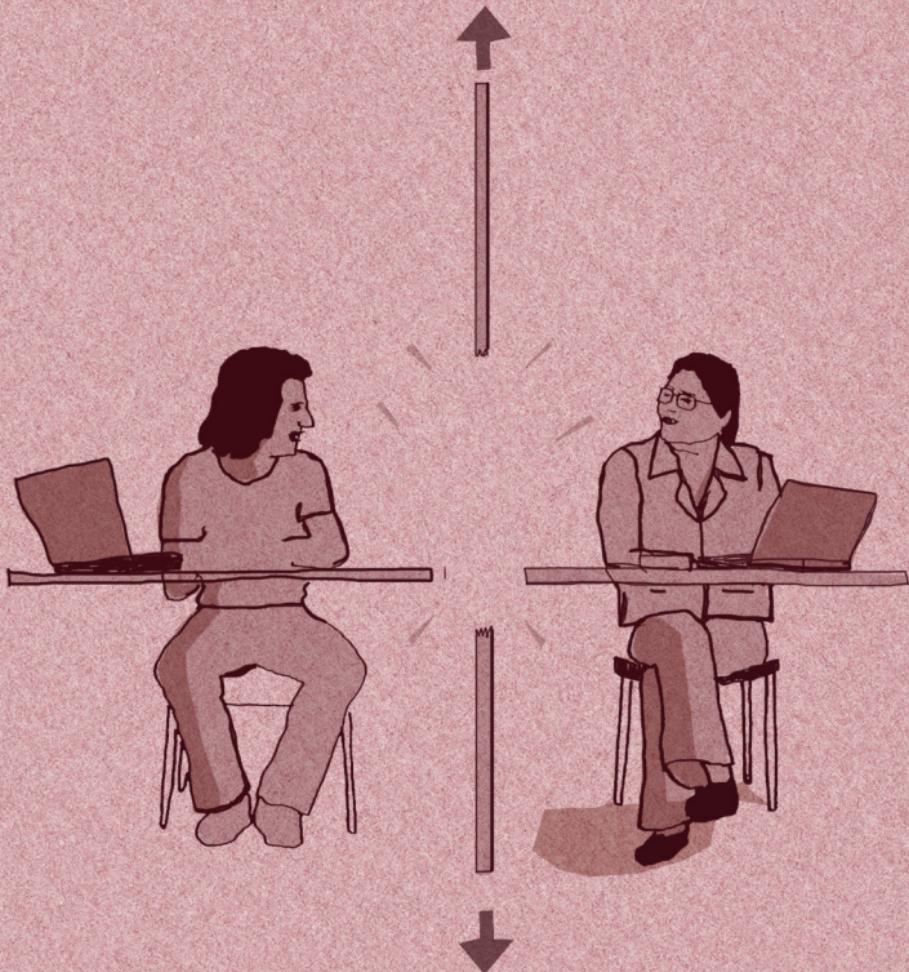
Il contribue à une meilleure connaissance et compréhension du territoire.

- **Valeurs liées**

CRÉER LES CONDITIONS DU DIALOGUE

CONCERTER TOUTES LES
INSTANCES

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES



VALEUR D'ACTION

DÉCLOISONNER LES APPROCHES ET LES LIMITES ADMINISTRATIVES

- **Définition commune**

La biodiversité ne s'arrête pas aux limites administratives.

Il faut changer d'échelle pour la réflexion, travailler sur un territoire élargi et sortir de la réglementation sectorielle, des strates administratives.

- **Positionnement**

Cette démarche est fondatrice de toute évolution des pratiques.

- **Objectifs**

L'objectif est d'agir plus efficacement pour défendre l'intérêt général.

- **Valeurs liées**

PARTAGE

ARTICULER LES
DIFFÉRENTES ÉCHELLES

PARTENARIAT

S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG



VALEUR D'ACTION

S'INSCRIRE DANS UN TEMPS LONG

- **Définition commune**

La dynamique de la biodiversité s'inscrit dans un temps long.

Il est de notre responsabilité de dépasser les urgences, d'élaborer des visions à long terme et de gérer les différentes temporalités pour le passage à l'action.

- **Positionnement**

Nécessité de s'adapter au changement climatique et éviter de causer des dommages irréversibles.

Il faut prendre son temps, inclure les différentes temporalités et s'imprégner.

Il faut s'appuyer sur la mémoire des actions, des acteurs et des cadres des projets.

- **Valeurs liées**

PARTIR DU TERRAIN

BUDGET

VISION

STRATÉGIE

COURAGE